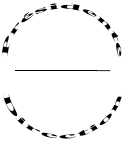




Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
De l'École Saint-Pierre



PROVINE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
ÉCOLE SAINT-PIERRE DE SAINT-VALÉRIEN

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le jeudi 5 novembre 2020 à 18 h 30,
Via la plateforme Teams

Étaient présents :

Mme, Émilie Bélanger, parent
Mme Sandy Durocher, parent
Mme Jenny Durocher, parent
Mme Audrey Ruel, parent
Mme Amélie Bisailon, représentante du personnel du service de garde
Mme Geneviève Cardin, enseignante
Mme Sylvie Heine, enseignante
Mme Vicky Harnois, représentante du personnel de soutien

Participaient également:

Mme Marie-Claude Cordeau, directrice
Mme Marie-Josée Fréchette, Secrétaire
Mme Geneviève Henri, parent substitut

Étaient absents :

Mme Caroline Dubreuil, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La directrice de l'école Mme Marie-Claude Cordeau, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 34.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Cordeau procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Audrey Ruel et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé

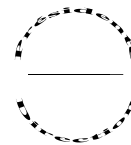
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-403



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

De l'École Saint-Pierre



C.É. 20-21-404

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Cardin, il est résolu :

DE DISPENSER la directrice de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2020;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal du 1^{er} octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 11 juin 2020

Mme Cordeau fait un suivi pour les dates de bulletins et de rencontre. Étant donné les mesures sanitaires et le passage en zone rouge, il y aura seulement 2 bulletins. Un en janvier et un en juin. La rencontre du premier bulletin sera remplacée par une rencontre de première communication et se fera par visioconférence. Les parents pourront également demander à rencontrer Les spécialistes et l'orthopédagogue.

Mesure 15026 : Ajout de temps de spécialistes au préscolaire.

Le choix des enseignantes du préscolaire s'étaient arrêté sur l'éducation physique. La mesure est centralisée et n'a pas été mise en place pour le moment par manque de personnel.

5. Suivi au procès-verbal du 1^{er} octobre 2020

Les enfants ont beaucoup apprécié les friandises pour l'Halloween. Merci à Mme Bélanger pour son temps.

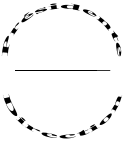
6. Parole au public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

De l'École Saint-Pierre



7. Consultation

7.1. Évaluation du projet éducatif 2019-2020

CONSIDÉRANT l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, la directrice de l'école, Mme Marie-Claude Cordeau, présente et explique l'évaluation du projet éducatif. Les résultats sont probants. Les méthodes mises en place donnent de bons résultats. Certains moyens n'ont pas pu être appliqués à tous les cycles dû au manque de temps causé par la pandémie.

Il est proposé par Émilie Bélanger et résolu :

QUE l'évaluation du projet éducatif de l'école Saint-Pierre soit adoptée telle que déposée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C.É. 20-21-405

7.2. Rapport annuel 2019-2020

CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Cordeau dépose le rapport annuel 2019-2020;

Il est proposé par Audrey Ruel et résolu :

QUE le rapport annuel 2019-2020 de l'école Saint-Pierre soit adopté tel que déposé;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C.É. 20-21-406

7.3. Actualisation du projet éducatif

CONSIDÉRANT les articles 74 et 75 de la Loi sur l'instruction publique, la directrice de l'école présent l'actualisation du projet éducatif;

Il est proposé par : Audrey Ruel et résolu :

QUE l'actualisation du projet éducatif soit adoptée telle que déposée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-407

7.4. Plan d'action du projet éducatif (information)

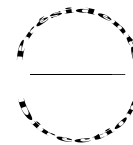
Nous avons ajouté la roulette des stratégies de lecture développée par Mme Sonia Messier et Mme Sandy Durocher. Elles travaillent sur des roulettes pour l'écriture. Le tout, afin d'atteindre notre objectif d'améliorer les compétences en littératie.

Le reste du projet éducatif reste le même par manque de temps dû à la pandémie.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

De l'École Saint-Pierre



7.5. Actualisation du plan de lutte 2020-2021

C.É. 20-21-408

CONSIDÉRANT l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique; Mme Cordeau dépose l'actualisation du plan de lutte;

Un sondage sur le sentiment de sécurité sera effectué ultérieurement auprès des élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année.

Il est proposé par Mme Vicky Harnois et résolu :

QUE l'actualisation du plan de lutte soit approuvée telle que déposée

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.6. Mesure 15027

C.É. 20-21-409

CONSIDÉRANT que l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que certaines mesures budgétaires peuvent être allouées directement aux établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires prévoient que certaines mesures budgétaires identifiées par le MÉQ doivent être allouées en totalité aux établissements scolaires;

CONSIDÉRANT que la mesure protégée 15027 - *Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)* avait été centralisée au budget initial, en attente d'informations supplémentaires du MÉQ (*Guide – Agir pour favoriser la réussite éducative des élèves doués*);

CONSIDÉRANT que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves;

CONSIDÉRANT que pour la première année de cette mesure, le comité de répartition des ressources et le comité consultatif de gestion suggèrent de regrouper cette allocation afin de développer une expertise, notamment dans un souci d'offrir un service de qualité à l'ensemble des élèves du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle allocation ainsi regroupée serait sous la responsabilité des Services éducatifs et serait utilisée afin de faire un portrait de la clientèle du Centre de services scolaire visée par la mesure, d'expérimenter des pistes d'action et de vérifier leur efficacité;

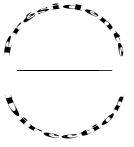
CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde le Centre de services scolaire à la répartition équitable des ressources entre les établissements;

Il est proposé par Audrey Ruel et résolu d'approuver le regroupement de la mesure 15027 - *Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)* afin de poursuivre les fins ci-haut mentionnées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École Saint-Pierre**



7.7. Ajout d'un paragraphe au règles de Régie interne

CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que nous sommes en période de pandémie;

Mme Cordeau propose d'ajouter un paragraphe, au point 2.4 des règles de régie interne, nous pourrions lire : Dans un contexte de fermeture des écoles ou encore lorsque les règles de la Santé publique préconisent d'éviter la tenue de rassemblements publics, les séances se tiendront par vidéoconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams. Le public intéressé à participer à la séance devra manifester son intention dans les 48 heures précédant la rencontre afin de recevoir le lien informatique.

Il est proposé par Geneviève Henri et résolu :

QUE le paragraphe soit ajouté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.8. Formation obligatoire des membres du C.É.

Marie-Claude présente le lien pour la formation obligatoire que tous les membres du conseil d'établissement doivent suivre.

7.9. Liste des membres du conseil d'administration du CSSSH (information)

Mme Cordeau dépose la liste des membres du conseil d'administration du centre de service scolaire et nous décrit le rôle et la provenance de chacun.

8. Reddition de compte

8.1. Rapport de la présidente

La présidente, Mme Émilie Bélanger, n'a pas d'information à transmettre pour le moment.

8.2. Rapport de la représentante au comité de parent

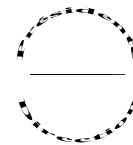
La représentante de l'école au comité de parent, Mme Sandy Durocher, informe les membres du conseil d'établissement que lors de la rencontre du comité de parents, il a principalement été question du calendrier scolaire, de l'ajout de 3 journées pédagogiques (décembre, février, et possiblement avril ou plus tôt). Ils ont également été informé que les mesures sanitaires ne sont pas mises en places dans certains circuits de transport.

C.É. 20-21-410



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

De l'École Saint-Pierre



8.3. Rapport de l'OPP

Il n'y a pas eu d'activité de l'organisme de participation des parents pour le moment. Marie-Claude a eu des demandes pour les canettes. Elle doit faire un suivi à ce sujet.

9. Informations

11.1 Paroles aux enseignantes : Informations sur la vie de l'école

Mme Geneviève Cardin :

Au premier cycle, un réseau littéraire sur les pirates est en cour. Ce réseau a été élaboré par Stéphanie et Mélanie. En 3^e année, on travaille la lecture répétée. En 4^e année, ils ont eu la visite d'Isabelle Flibotte, conseillère pédagogique en mathématique et la surlecture est débutée. En 6^e année, Marie-Pier a reçu une stagiaire de l'UQTR.

Nous avons eu rencontre avec l'équipe SÉRI pour apprivoiser Teams (pour les enfants). L'expérience était fort agréable autant pour les enfants que les enseignantes. S'il y avait confinement, les élèves ont un peu apprivoisé l'application.

Mme Sylvie Heine :

Au préscolaire nous avons également eu une formation Teams. Les enfants n'ont pas manipulé les appareils, mais ils ont pu voir sur le TNI. Il y a moins de rétroactions, les enseignantes n'apprécient donc pas l'expérience. La fête d'Halloween fut fort agréable dans les bulles classe. Merci pour les bonbons. Les classe de préscolaires 5 ans étudient présentement le corps humain et le contenu à la sexualité. Le groupe P41 travaillent le thème des dinosaures. Les groupes de préscolaire ne travaillent pas tous le même thème en même temps afin de partager les jeux et le matériel d'apprentissage.

11.2 Parole au service de garde

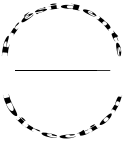
Mme Amélie Bisailon, technicienne du service de garde nous informe que la facturation n'est plus faite à la réservation, maintenant c'est à la présence réelle. À l'exception des journées pédagogiques.

Les besoins en personnel sont très grands au service de garde. Amélie demande aux membres du CÉ de transmettre le message s'ils connaissent de gens qui sont disponibles.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

De l'École Saint-Pierre



10. Affaires nouvelles (Varia)

Mme Émilie Bélanger demande s'il sera possible d'organiser un déjeuner de Noël pour les enfants. Il est proposé de demander à Maryse Deslandes ce qu'elles pourraient concocter étant donné que le concept habituel de buffet préparé par les parents n'est pas possible cette année. Les parents souhaitent également en faire une journée pyjama. La date choisie est le vendredi 18 décembre. Il est également proposé d'utiliser le fond 4 pour défrayer le traiteur. Émilie Bélanger, Sandy Durocher, Audrey Ruel, Jenny Durocher et Lorraine Saint-Pierre vont créer un groupe via Facebook pour organiser le tout. La secrétaire de l'école devra leur transmettre le nombre d'élèves par groupe, le nombre de membres du personnel ainsi qu'une liste des allergies et/ou intolérances alimentaires.

Il est proposé par Audrey Ruel et résolu;

QUE le fond 4 soit utilisé pour défrayer le traiteur pour le déjeuner de Noël pour les élèves et les membres du personnel de l'école Saint-Pierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Date de la prochaine rencontre

La directrice rappelle la date de la prochaine assemblée soit le jeudi 21 janvier 2021.

12. Levée de l'assemblée à 20 h 08.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Émilie Bélanger et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Émilie Bélanger, présidente

Marie-Claude Cordeau, directrice

C.É. 20-21-411

C.É. 20-21-412